



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

Numéro 17 (2003)
ProstituésEs

Anne-Marie SOHN

Annick TILLIER, *Des criminelles au village. Femmes infanticides en Bretagne (1825-1865)*, Rennes, 2001, Presses Universitaires de Rennes, 447 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anne-Marie SOHN, « Annick TILLIER, *Des criminelles au village. Femmes infanticides en Bretagne (1825-1865)*, Rennes, 2001, Presses Universitaires de Rennes, 447 p. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 17 | 2003, mis en ligne le 10 juin 2003. URL : <http://clio.revues.org/index599.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires du Mirail
<http://clio.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://clio.revues.org/index599.html>

Document généré automatiquement le 01 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Anne-Marie SOHN

Annick TILLIER, *Des criminelles au village. Femmes infanticides en Bretagne (1825-1865)*, Rennes, 2001, Presses Universitaires de Rennes, 447 p.

Pagination de l'édition papier : p. 279-281

Annick Tillier nous présente dans cet ouvrage tiré d'une thèse, une analyse exhaustive de l'infanticide breton de la Restauration à la fin du Second empire. Certes, elle confirme ce que l'on savait déjà, à savoir que les femmes infanticides au XIX^e siècle sont des femmes pauvres, d'origine rurale, analphabètes pour la plupart et, pour l'essentiel, célibataires. Il en est de même pour les modalités de mise à mort, les violences exercées sur les nouveaux nés, la dissimulation du cadavre, explicitées ici, toutefois, par une typologie éclairante. Les stratégies de déni de grossesse, enfin, renvoient aux mêmes logiques pseudo-scientifiques que celles rencontrées au début de la Troisième République, entre hydropisie et arrêt des règles imputé au froid ou à l'humidité. La description est irréprochable et il ne sera peut-être pas utile de revenir sur le sujet.

Annick Tillier, toutefois, n'en reste pas là. Elle ne se contente pas d'une étude sociale des accusées qui, par parenthèses, aurait pu se limiter aux métiers les plus significatifs : domesticité et travail artisanal par exemple. Elle peint la scène judiciaire, de la découverte du cadavre au premier transport du juge, de l'enquête au procès. Elle s'intéresse surtout à ses acteurs. Elle montre des médecins peu enclins à perdre leur temps en expertise, mal outillés, ignorants tout d'une médecine légale balbutiante et dont les hésitations et contradictions ruinent parfois l'accusation. Les jurés sont également l'objet d'un paragraphe passionnant : sévères pour les atteintes contre les biens, ils sont plus indulgents pour les crimes contre les personnes. Proches des femmes infanticides, à tout le moins, sensibles à leurs difficultés quotidiennes, émus par le comportement de certaines accusées, ils préfèrent l'acquittement à une peine de mort qu'ils jugent excessive. L'auteure fait du reste, à ce propos, une mise au point précieuse sur l'évolution de la législation et souligne que l'introduction des circonstances atténuantes a permis une gradation des peines, de la mort aux travaux forcés. Les avocats, le plus souvent spécialisés dans ces affaires et à l'argumentaire rodé, ne sont pas oubliés, de même que les familles et complices des inculpées. Annick Tillier réserve également une place importante aux magistrats, juges et surtout Présidents des Assises. Elle a ainsi remarquablement exploité la série BB20. Les rapports des Présidents sur les sessions d'Assises restituent leur rôle dans le déroulement des procès, le climat de l'audience, les causes du verdict. Annick Tillier nous donne à voir, par ailleurs, la frayeur des accusées mais aussi l'arrogance de certaines, leur peur de la mort et parfois du châtement éternel, leurs pleurs et leurs subtils argumentaires, leurs façons de se mettre en scène qui peuvent susciter la sympathie et la compassion du jury.

Ce travail, enfin, apporte une moisson de renseignements sur la vie rurale. On ne peut qu'être impressionné par la profonde misère qui règne dans les campagnes bretonnes jusqu'à l'aube de la Troisième République. En témoigne le dénuement de nombreuses accusées qui n'ont pour tout vêtement que les « hardes » qu'elles portent, qui vivent dans des « huttes » et couchent sur des « litières ». Le sous-développement alimentaire se lit au travers de la faim dont souffrent les isolées. Cette misère est structurelle et confirmée par le poids de la mendicité que des travaux récents sur le vagabondage ont également souligné. La précarité professionnelle, la mobilité forcée de certaines domestiques, l'extrême faiblesse des salaires féminins, la crise du filage manuel concurrencé par la mécanisation expliquent largement une situation en tous points

exceptionnelle en France. La vie du village surgit, par ailleurs, dans plusieurs chapitres. Les instances du contrôle social, la surveillance féminine surtout et celle du maire, les interventions des notables, la solidarité paysanne qui explique, parfois, le refus de témoigner, sont très bien campés. De l'amour en revanche, le livre parle peu, car, fugace et clandestin, il apparaît rarement dans les archives, selon l'auteur. Ajoutons qu'en breton, le verbe « aimer » n'existe pas mais l'amour s'exprime sans doute au travers de codes qu'il aurait fallu peut-être rechercher et décrypter.

On comprend mieux, après cette description de la Bretagne rurale, qu'une jeune fille ou une veuve pouvait difficilement subvenir seule aux besoins d'un enfant et risquait, en perdant son honneur, de perdre en même temps ses moyens de subsistance. Abandonner son enfant est difficile, par ailleurs, les hospices et les tours étant de moins en moins nombreux. L'avortement « médical » est encore peu répandu et l'autoavortement inefficace. La compréhension des méthodes abortives traditionnelles aurait gagné, par parenthèses, à s'appuyer sur un manuel d'herboristerie, plus proche des croyances populaires qu'un Dictionnaire de botanique. Les paysannes mobilisent, en effet, leurs connaissances empiriques et pratiquent une automédication raisonnée. Elles recourent ainsi aux emménagogues et aux plantes abortives ou supposées telles, mais elles attendent également des toniques, plantes carminatives et révulsifs un écoulement sanguin par échauffement.

C'est au bout du compte une histoire sombre que nous livre Annick Tillier, celle de la Bretagne et de ses populations misérables, à la limite de la survie, celles des femmes infanticides, misérables entre les misérables, plus victimes de leurs séducteurs que femmes fortes et maîtresses de leur destinée. Ces femmes, nous les voyons vivre de surcroît grâce aux nombreuses études de cas qu'Annick Tillier a judicieusement choisies et qui rendent le livre très agréable à lire.

Pour citer cet article

Référence électronique

Anne-Marie SOHN, « Annick TILLIER, *Des criminelles au village. Femmes infanticides en Bretagne (1825-1865)*, Rennes, 2001, Presses Universitaires de Rennes, 447 p. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 17 | 2003, mis en ligne le 10 juin 2003. URL : <http://clio.revues.org/index599.html>

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle